



Les mini-vis en orthodontie

Mécanique et ateliers cliniques sur leur pose



Cours impliquant
des ateliers « Hands-on »

Objectifs éducationnels



Permettre au dentiste généraliste pratiquant l'orthodontie de poser des mini-vis orthodontiques en toute sécurité dans les endroits stratégiques en respectant les principes d'utilisation.

Savoir adapter les mécaniques orthodontiques à ce nouveau type d'ancrage.

Contenu



Volet théorique

- Intrusion de dents antérieures et postérieures
- Rétraction ou protraction des dents antérieures
- Distalisation de dents postérieures
- Redressement de molaires
- Traction de canines incluses
- Fermeture de l'occlusion

Volet pratique

- Démonstration en clinique
- Pose de mini-vis en clinique par chaque dentiste

À qui s'adresse cette formation ?



Cette formation est de mise pour les dentistes délivrant des services d'orthodontie et voulant profiter de tous les bénéfices d'ancrages temporaires.

Date



29 novembre 2019

Lieu



Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30

6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)

Conférencier



Dr Jean-Noël Lavallée

DDS, MBA, FADI, IBO, FICOI

Diplômé de l'Université de Montréal en 1969, Dr Lavallée est une figure bien connue du milieu dentaire. En 1983, il fonde l'Institut dentaire international. Par ailleurs, il a obtenu une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM en 1996. Il a donné plus d'un millier de conférences à travers le monde et reçu quatre Fellows en dentisterie.

Divulgarion aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.

Unités de formation continue (FC)



Dentiste : 9 Unités FC (théorie : 5 heures / pratique : 2 heures)

Hygiéniste : 7 Unités FC (théorie : 5 heures / pratique : 2 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentaires membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.

Horaire



De 8 h 30 à 16 h 30 – Cours (dîner libre)

Coûts*



Dentiste : 895 \$

Membre du personnel : 495 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix de la formation seront retenus, non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

